

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 33

Artikel: L'avis du curé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

justo de quie atselà onna bouna faïe, àobin dou petits caïons, que i'en é justameint fanta ora. Su cliau z'estrade, t'i possiblio que de dzein ! n'en é jamais vu atant ài z'abbayi de tsi no. Faut que cein sâi solidò tot parâi, ti cliau lan et cliau trâ cliaoulâ lè z'on per dessu lè z'autro po supportâ atant de dzein : ein avâi dâi quieintaux !

L'ant adan coumeinci pè lé Cent-Suisse ; l'è cein que l'è dâi crâno gaillâ ; faillâ lè vère avoué lau z'hâillons rodzo et lau vilhe z'arme quemet dâi latte de rafî. Ein avâi de ti lè cårô dau payi, de pè Fori, de Tsébre, de Tiuliy, mîmameint de Monthérond ! Et pu de cliau barbe d'attaque, n'è pas quemet lè craset d'ora que n'ant rein que dâi pâi foulant qu'à veingte-cin an ; no z'autro, on sè rasâve dza quand 'n allavi ào calsimo. Quand l'ant zu passâ, on monsu que l'avâi onna tignasse blliantse s'è met à manceuvrâ avoué onna badietta po fère djuvâ la musiquâ ; dèvessâi être maff pè vè midzo ; m'inlevâi se n'aré pas atant amâ ècâore ào filéhî tota la matena que de fère ci commerce, tantoût avoué on bré. dâi iadzo avoué lè dou et pu ti cliau de la fita châtâvant que dâi cabri, dansivant et tsantâvant dâi galèze tsanson.

Apri cein l'è vegniâ onna damusalla aguelhâ dessu on tsè, avoué on bi coblio de bâo que la trainâvant. L'ire iena que represeintâve lo sailli. N'è pas l'embarrâ, ma l'étai rido galèza, et m'arâi rein fê d'ltre son boun'ami ; et pu apri dâi sèyetâo l'ant fê état de sèyi : à la couatalâe ! fredin ! fredâ ! faillâ lè vère, principalemeint ion que pregnâi rido lardzo. Du cein l'ant fê passâ on galé iadzet de fin, ma l'avant tserdzi on bocon trâo su lo derrâi e' su que ellî que l'a dêtserdzi ein a bin laissi corre quaque fortche.

Pu on a vu arrêvâ, assebin su on tsè à bâo, la fenna dau tsautain que tegnâi quemet on gros couti à pouâ. On monsu m'a espliqua que cliau fenne on lau desai dâi déesse ào bin dâi dieuze, po cein que l'irant lè fenna dâi dieux. L'ant adan messouna et lienna. Et pu l'a falliu ècâore ào filéhî, à six, bin adrâi el sein manquâ on coup ! Lè faillâ ouûre. Le mounâi l'è arrêvâ, la mounâre assebin, qu'accouillesâi de la granna pè la fenitra. Pu l'a ètâ lo tor dâi z'armaillis avoué lau vatsé que l'avant dâi senailles ào bin dâi gros toupins ; dâo trai modzon sè sant adan épouâri et sè sant met à dzelhi et à châolâ per lè. Lâi avâi assebin on'hommo avoué onna lotta et onna palla que ramassâve lo fêmé ài bolet et ài modze po que ne lâi ausse rein de perdu. Po fini on a oïu tsanta monsu Tiurat : ein è ion que l'a bouna voix : tsantâve oncora bin pllie fè que noutron régent ào pridzo. Lâi a pas à dere, ma cein m'a fê on effe que ié de à la Marienne : Baille-mé l'idye de cerise ! et i'en é bu onna bouna fifâe.

Du cein on a yu Batliu et on gros pècllio asse gras qu'on tasson, que lâi desant Silène. Pe-sâve bin dou quieintaux ; l'étai à tsevau su on bourrisquo que dèvessâi avâi de la pâina à porta on colosse dinse. Dè couté, lâi avâi dâi z'hommo avoué dâi z'hâillons ein pî et que châvant à grante gotte. Et ti cliau dzein veriant, lutzéhivant, moufferinâvant, luttâvant que ma fai, lâi a pas à dere, ma l'étai tant biau que crâo bin qu'on a fini la botolietta d'idye de cerise sein s'ein apêcadre. Assebin quand tota cliau beinda a passâ dévant no, mè su dressi su lo bet de mè z'erpiion et i'é bramâ bin fet :

— Honneu et respet por vo !

Et la Marienne mè fasâi ein no z'ein retorneint contre l'ottô :

— Tot parâi, l'è veré ! l'è oncora bin pllie biau qu'à l'abbayi de Fori.

MARC A LOUIS.

Tout à tous. — Un évêque procédait à l'installation d'un curé de village.

« Félicitez-vous, heureux paroissiens de cette église, dit-il, le prêtre vénérable à qui la Providence vous confie sera l'œil de l'aveugle, le pied du paralytique, le père de l'orphelin et le mari de toutes les veuves. »

En retard. — Un pasteur, dans son sermon, avait insisté sur le détachement des biens de la terre. « La fin du monde approche, avait-il dit, le moment est venu de se détacher peu à peu des biens de ce monde et de penser à l'autre. »

A la sortie du prêche, un des auditeurs s'approcha du prédicant. « Mais, messieu le pasteur, vous préchez que la fin du monde est bientôt là et qu'y faut s'y préparer... »

— Certainement, mon ami.

— Mais on dit toujours que, dans notre canton, on est cent ans en retard. On a donc bien le temps de penser à l'autre monde.

C'en est !

Bravo ! Voilà de l'enthousiasme, du tout bon et du tout vrai !

* * *

Bâle, le 9 août 1905.

A la Rédaction de la *Revue du Monde*.

à Lausanne.

Comme les Veveyans sont en train dans ce moment-ci de fêter votre si belle, splendide et si célèbre fête des vigneron dans leur petite mais belle villette, dans leurs murailles, situées au bord du beau lac Léman, faisant l'admiration du monde entier et qu'une foule énorme d'étrangers, Suisses et autres, visitent maintenant votre bon canton, situé au centre de notre si chère et uniquement belle patrie, de notre belle « Hélvetie », je viens par la présente, mes chers et très honorés messieurs, vous envoyer maintenant mes vers, en vous ayant fait une poésie en français en l'honneur de votre très beau canton, comme aussi en honneur des braves et solides enthousiastes et vos braves vigneron, situés et travaillant fermement au bord de votre lac Léman, comme aussi sur les petits et grands monts dans votre pays, et que la voici sous ces plis.

Messieurs, veuillez bien me faire l'honneur de la lire et de l'étudier, la peine n'est pas ci grande et quant elle a l'honneur de vous la plaire, veuillez bien, messieurs, l'insérer dans votre feuille d'avis de votre canton, ou d'en faire, s'il vous plaît, l'insérer dans une autre feuille bien répandue dans votre cher canton. — Faites-moi bien, messieurs, cet immense plaisir, de la prendre et de l'insérer tout de suite.

Ci au contraire elle n'a pas lieu de vous plaire, ce que n'espère pas du tout, veuillez bien me renvoyer mon manuscrit par la poste.

Si vous l'a prenez, veuillez bien y mettre au-dessous et en bas de ma poésie, mon nom entier au bout de ma poésie, et m'en envoyer deux exemplaires du susdit journal ou autre de votre cher pays, dans lequel elle aurait apparue dans ces jours-ci.

Comme aussi huit tambours et douze piflers de ma chère ville visitent votre ville c. a. d. celle de la ville Vevey et qu'ils font beaucoup de furore et qu'ils battent si bien le tambour comme toujours ici et aussi là-bas, le plaisir et l'honneur auraient été d'autant plus grande si vous aviez pu insérer mes simples mais patriotiques vers et poésie.

Ma poésie serait à chanter aussi très bien, et vraiment facilement et les beaux vers, patriotiques et chiques vers sont vraiment toujours ci-petit et le répertoire si minime aussi dans notre comme dans d'autres, qu'il aurait vraiment bien value la peine d'en faire une chançon de ma belle et simple poésie ! J'en suis vraiment très persuadé, mes honorés, ce que je me flatte de vous dire par la présente, veuillez bien excuser ma franchise énorme, mais je ne pouvais le faire autrement, le cœur m'en disait, — et veuillez agréer, messieurs mes compatriotes de notre pays ci-chérie, la belle Hélvetie, l'assurance de ma parfaite considération entière et mon dévouement-très complet.

* Cette lettre et les vers qui l'accompagnent nous sont communiqués par un de nos confrères.

Mes Saluts !

À u beau Canton et Pays de La Vaud et aux « Habitants et Citoyens et Citoyennes » de la « La belle et petite ville de Vevey », près du beau lac Léman ! et aux « Braves Vignerons ! de ce beau Canton de Vaud », notre ci « Chère et belle Patrie :

« La Hélvetie !!! »

Cher canton de Vaud !

Vraiment tu es beau !

Braves citoyens ;

Vous faites certes bien !

De fêter dans quelques jours !

Tous les ans et pour toujours :

Votre splendide fête,

D'apprendre par « tête » !

Vos très belles poésies !

Jouissez-en donc de la vie !

Vaillants vigneron !

Du lac ! Du canton !

Bourgeois de la ville : « Vevey » !

Nous y viendrons tous d'un trait !

Accourrons très vite :

Dans votre très belle cité !

Faites donc de la belle musique !

Pour que tout soit beau et chique !

Roulez bien tous nos tambours !

A Vevey, là comme toujours !

Tansez aux ballets !

Le soir à l'air frais !

Certes nous partirons !

Chez vous nous venons !

Visiter votre beau canton !

A Vevey ! Certes nous venons !

Point de parapluies !

A vos fêtes de nuit !

Voyons donc il ne pleuvra pas !

Méfiez-vous des en-tout-cas !

Braves vigneron !

Du lac ! Du canton !

Buve sec ! Et buvez bon !

Fils de vos très chiques monts !

Bourgeois de Vevey !

Les soirs à l'air frais !

Au revoir ! Nous reviendrons !

Citoyens et vigneron !

Vous faire une visite !

Accourrons très vite !

Voir votre ville ! Votre beau canton !

Bourgeois du lac et des monts !

Votre splendide fête !

Et y ferons bonne tête !

Dans les murs là à Vevey !

Pour y voir vos beaux ballets !

Certes nous venons !

Très chers vigneron !

THÉOPHILE MILVILLE,

de Bâle-Ville, au Rhin.

L'avis du curé. — Une dame très coquette, très avide de compliments et à qui cependant la nature n'en avait guère donné le sujet, demande à son curé :

— Est-ce un bien gros péché, mon père, que de prendre plaisir à m'entendre dire que je suis jolie ?

— Oui, ma chère enfant, car il ne faut jamais encourager le mensonge.

Deux, trois, quatre. — Deux femmes : rivalité. — Trois femmes : complot. — Quatre femmes : bataille rangée.

Vingt ans après. — La baronne de V..., qui est fort laide, ne trouve, naturellement, aucune femme jolie.

Entre, dans un salon où elle était en visite, une femme dans tout l'épanouissement d'une beauté merveilleuse, indiscutable.

La maîtresse de la maison, se penchant à l'oreille de Mme de V..., en la lui montrant :

— Et celle-ci, comment la trouvez-vous ?

Mme de V..., un moment interloquée, se remettant aussitôt :

— Cette femme-là, elle sera affreuse dans vingt ans.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.